

## Diagnostic environnemental dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux

### 1. Objectif

L'objectif du diagnostic environnemental, appelé aussi « analyse environnementale initiale », est :

- d'évaluer la situation d'un site industriel par rapport à son contexte environnemental,
- identifier et hiérarchiser les actions d'améliorations envisageables,
- constituer une base de données environnement qui maintenue à jour périodiquement constitue la référence initiale d'une démarche de gestion de l'environnement.

### 2. Contexte environnemental d'un site industriel

Le contexte environnemental d'un site industriel se définit par rapport :

- aux contraintes qui s'exercent sur le site (contrainte réglementaire, contrainte de marché, contrainte de voisinage...)
- aux enjeux qui existent :
  - enjeux réglementaires : responsabilité et peine pénale en cas d'accident ou d'incident...
  - enjeux économiques : maîtrise des coûts environnementaux, amélioration de la compétitivité...
  - enjeux commerciaux : prise en compte de la demande des clients, obtention potentielle de nouveaux marchés...
  - enjeux humains : mobilisation du personnel de l'entreprise au travers d'un projet fédérateur...
- aux risques (explosion, pollution...) potentiels et aux impacts potentiels de l'activité sur l'environnement.

### 3. Place du diagnostic dans une démarche de gestion de l'environnement

Le diagnostic environnement est la première étape

d'une démarche de gestion de l'environnement. Au vu des résultats de l'analyse environnementale initiale, la direction de l'entreprise peut décider :

- d'orienter la démarche vers des actions :
  - correctives qui seront ponctuelles, ciblées et souvent immédiates,
  - de mise en place d'un système de gestion de l'environnement du type norme ISO 14001 ou ECO-AUDIT.
- ou de stopper la démarche.

### 4. Conduite du diagnostic environnemental

#### 4.1. Considérations préalables à la conduite

##### 4.1.1. Implication et mobilisation de l'entreprise

L'engagement de la direction tout au long du diagnostic environnement est une condition nécessaire à la réussite d'un tel projet.

La direction doit :

- être le moteur du projet,
- avoir conscience de l'intérêt du diagnostic et de la charge de travail,
- désigner un « responsable environnement » chargé de coordonner les travaux durant le diagnostic,
- constituer un groupe de travail,
- informer le personnel de l'entreprise afin de l'impliquer dans la réalisation du diagnostic.

##### 4.1.2. Accompagnement d'intervenants externes et/ou formation à la méthode

Il est souhaitable que la ou les personnes en charge de réaliser le diagnostic aient des compétences :

- en environnement (connaissance de la réglementation, des procédés, ...)

- en matière technique (process,...).
- Il appartient à l'entreprise de définir son niveau initial de compétence afin de définir ses besoins :
- en formation, notamment pour se former à la conduite d'un diagnostic,
  - en intervenants externes, principalement pour guider et valider la réalisation du diagnostic.

## 4.2. Déroulement

Le diagnostic se déroule en 2 phases (voir logigramme ci-après) :

La première phase consiste par l'intermédiaire d'un état des lieux à collecter et à évaluer les informations disponibles sur le site.

La deuxième phase consiste, à partir des données collectées, à analyser les non conformités identifiées, à définir les actions d'amélioration envisageables et à hiérarchiser des actions d'améliorations.

Lors de l'état des lieux, la collecte des données est

réalisée à partir d'un questionnaire d'investigation constitué de fiches de collecte.

Une fois complétées, ces fiches constituent une partie de la base de données environnementale de l'entreprise.

Le questionnaire d'investigation est divisé en 13 parties qui abordent chacune d'elles un thème environnemental spécifique :

Thème 1 : Réglementation des Installations Classées

Thème 2 : Généralités sur l'Etablissement

Thème 3 : Sensibilité des Milieux Récepteurs

Thème 4 : Installations-Equipements-Stockage

Thème 5 : Déchets

Thème 6 : Eau et Effluents

Thème 7 : Air

Thème 8 : Bruit

Thème 9 : Sécurité des installations

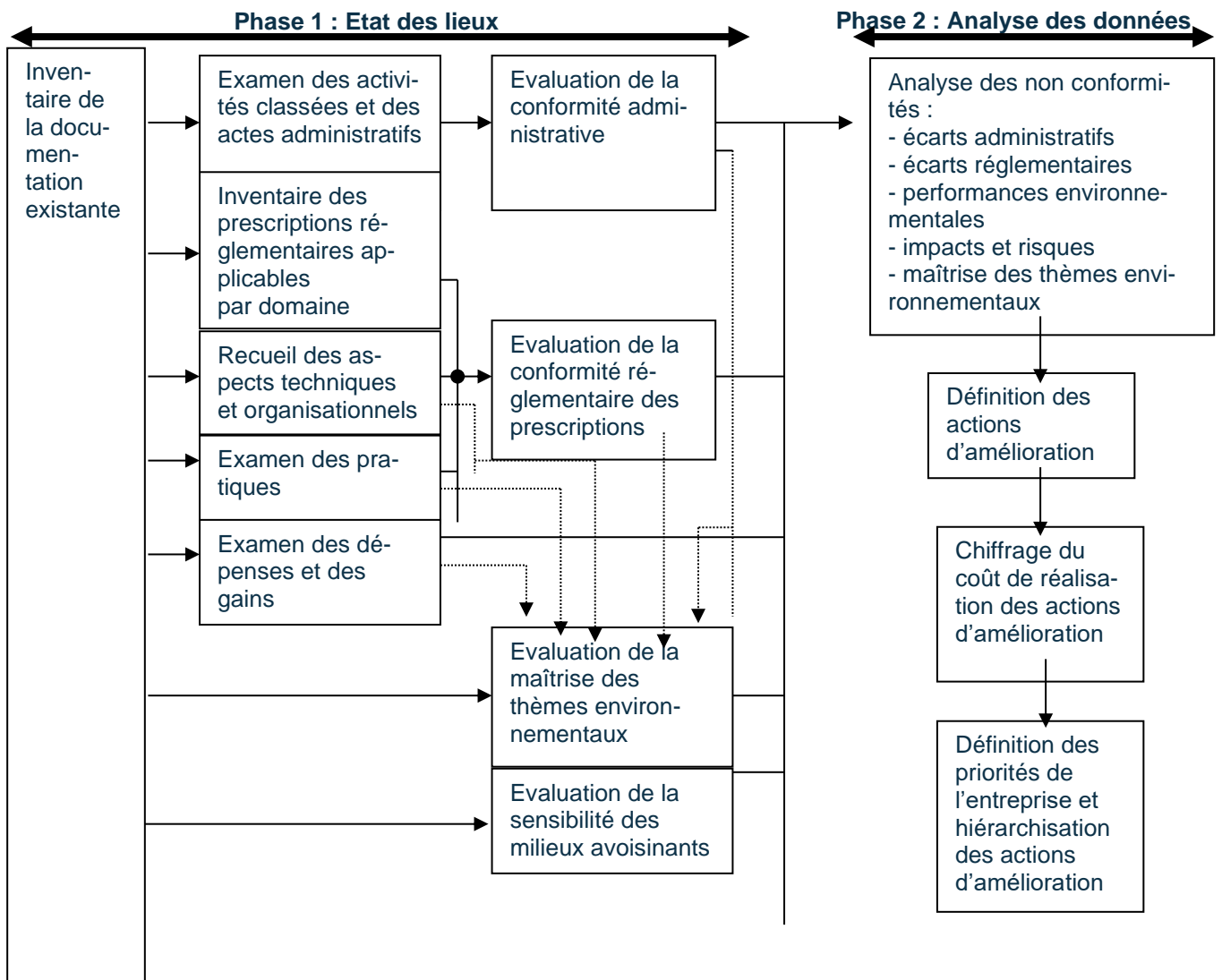
Thème 10 : Energie

Thème 11 : Transports et Approvisionnements

Thème 12 : Gestion de l'environnement

Thème 13 : Analyse Financière

**Logigramme présentant le déroulement du diagnostic**  
(les flèches en trait continu et trait pointillé représentent l'enchaînement du diagnostic)



## 4.4. Déroulement du diagnostic

### 4.4.1. Objectif

L'objectif recherché est de permettre à l'entreprise d'obtenir une rapide évaluation de sa situation environnementale.

Pour cela l'équipe chargée de réaliser le diagnostic (quelle soit interne ou externe à l'entreprise) doit :

- préparer la réalisation de l'état des lieux,
- réaliser l'état des lieux,
- analyser les données et examiner avec la direction les résultats de l'analyse.

### 4.4.2. Préparation de l'état des lieux

L'équipe de diagnostic :

- informe la direction sur l'organisation et la charge de travail,
- réunit et consulte la documentation nécessaire,
- fixe les dates et adapte la durée de réalisation de l'état des lieux à l'importance du site (2 à 3 jours pour une usine de fabrication d'aliments pour animaux).
- élabore un programme détaillé destiné à organiser et planifier la collecte des informations.

### 4.4.3. Réalisation de l'état des lieux

L'état des lieux d'un site industriel débute systématiquement par l'examen de la situation réglementaire, et notamment par l'examen de la conformité administrative du site. En effet, la réglementation est la référence principale pour évaluer la situation du site industriel dans son contexte environnemental.

Tous les thèmes environnementaux sont abordés durant l'état des lieux.

### 4.4.4. Analyse des données

Cette analyse porte sur :

- la situation de l'entreprise vis-à-vis :
  - de la réglementation,
  - de ces performances environnementales (consommation spécifique d'énergie, prix d'achat de l'eau, quantité de déchets générés, coût de traitement des déchets...),
  - de la maîtrise des thèmes environnementaux,
  - des impacts et des risques potentiels de l'activité sur l'environnement (modification de la qualité des milieux récepteurs, nuisances sur les populations...),

- des non conformités observées,
- des propositions d'actions d'amélioration envisageables accompagnées :
  - de leur coût de mise en place,
  - de leur incidence financière (temps de retour, surcoût d'exploitation...).
- si nécessaire, les informations à rechercher pour compléter l'analyse de la situation.

## 4.5. Conclusion : Orientation de la démarche

A l'issue de l'analyse des données, la direction définit les priorités de l'entreprise et le responsable environnement hiérarchise les actions d'améliorations (voir exemple au paragraphe 6).

Ce classement sera la base pour définir et mettre en place les futurs programmes d'actions.

A partir de là, l'entreprise pourra définir sa stratégie en envisageant différentes options.

Si l'analyse environnementale est satisfaisante (données suffisantes et exploitables), l'objectif pourra être :

- soit de porter ses efforts dans un premier temps sur la mise à niveau réglementaire (cas d'une entreprise présentant de nombreuses ou importantes non-conformités)
- soit de définir un ou des programmes d'actions spécifiques associées ou non à une mise en conformité réglementaire.
- soit d'engager la mise en place d'un système de gestion de l'environnement interne ou normé (ISO 14001 ou le règlement Eco-Audit).

Si de nombreuses données sont manquantes et ne permettent pas au chef d'entreprise d'avoir une analyse précise de la situation environnementale, il sera nécessaire de mettre en place dans un deuxième temps, un plan d'actions spécifiques pour compléter le diagnostic initial (campagne de mesures, recherche d'informations...).

## 5. Pour mettre en place le diagnostic environnemental

i'Doc\_E13, 1999 - Diagnostic de l'Environnement – Guide technique pour l'industrie de l'alimentation animale.

## 6. Exemple d'une synthèse de classement des améliorations

Thème	Actions d'amélioration	Priorité			Incidences sur les coûts
		1	2	3	
Air	Pas de brûlage à l'air libre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Points de prélèvements échantillons	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Centrale d'aspiration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	OUI-180 000 F
	Evaluer hauteur de cheminées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Préciser changement filtre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Capoter le tamiseur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	OUI- non évalué
Eau et effluents	Débourbeur-séparateur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	OUI-59 600 F
	Plan des réseaux d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Compteur d'eau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	OUI-500 F
	Entretien canalisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
	Eaux de ruissellement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI- non évalué
	Convention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NON
Déchets	Registre des déchets	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Agrément transporteur DIB	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Agrément ramasseur DIS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Demande bordereau suivi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Couvrir les déchets avec une bâche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI-achat: 1500 à 2000 F
Installations- Equipements- Stockage	Epreuve cuve enterrée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	OUI-9 500 F/cuve
	Dispositif limitateur de remplissage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	OUI- non évalué
	Bassin de rétention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	OUI-46 292 F
Sécurité des installations	Protection foudre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	OUI- non évalué
	Formation sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	OUI-3 530 F/personne
	Protection appareil distribution de gasoil	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Moyens lutte incendie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Consignes-incident	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Schémas d'intervention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Actions si incident	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Contrôle résistance terre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
	Contrôle mécanique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NON
Total		19	6	4	
Nombre total d'améliorations enregistrées : 29 Nombre d'améliorations sans investissement : 18 Nombre d'améliorations avec investissements : 11					